

Devenez

Sage-femme d'HAD

Hospitalisation à Domicile AP-HP

Jeune ou expérimenté(e)

Rejoignez une équipe

composée de 16 sages-femmes,
d'un médecin obstétricien
et de 4 secrétaires.

Nos atouts

- L'hôpital de demain
- L'autonomie dans l'organisation des soins
- Des soins techniques et innovants
- Une prise en charge globale du couple mère-enfant
- Un travail en équipe pluridisciplinaire
- La recherche paramédicale et l'innovation
- La richesse du relationnel
- Des liens professionnels avec le secteur médico-social et les libéraux
- Un établissement à taille humaine

Activités et Missions

- **Réaliser** les suivis au domicile des femmes enceintes ou accouchées et de leur nouveau-nés relevant de l'HAD.
- **Coordonner** les activités à partir de l'unité d'obstétrique en ante et post-partum sous la responsabilité de la sage-femme coordonnatrice.
- **Organiser** la prise en charge globale des patientes en ante et post-partum avec les maternités partenaires, les libéraux et PMI.

Compétences recherchées

- Connaissances médicales en obstétrique
- Autonomie
- Expérience souhaitable dans des services de grossesse à haut risque, suites de couches et consultation
- Permis de conduire obligatoire + pratique de la conduite

Qu'est-ce que l'HAD AP-HP ?

L'établissement d'Hospitalisation à Domicile (HAD) est un **hôpital public de l'AP-HP**, en charge de près de **800 patients par jour** dont **130 enfants** et **90 patientes d'obstétrique** chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches, principalement sur tout le **territoire du Grand Paris**. Plus grande structure publique d'hospitalisation à domicile en France, l'HAD possède une expertise spécifique dans le lien ville-hôpital et avec le secteur médico-social.

L'entrée en HAD obstétrique est réalisée sur prescription d'une sage-femme ou d'un obstétricien de maternité afin de différer, raccourcir ou éviter l'hospitalisation conventionnelle. La **prise en charge pluridisciplinaire** est organisée en amont et en aval de l'hôpital.

Soignés dans les mêmes conditions de qualité et de sécurité que dans une maternité classique, les patients admis à l'HAD de l'AP-HP sont pris en charge pour **toutes pathologies**. Les soins sont dispensés en lien avec la maternité d'origine et sont assurés au domicile des patients, 24h/24 et 7j/7.

Contact :

Anna GOMIS

Sage-femme coordonnatrice en maïeutique

01 73 73 58 48 / 06 23 25 13 48

anna.gomis@aphp.fr

Hospitalisation à Domicile AP-HP

www.hospitalisationadomicile.aphp.fr

   @had.aphp